Véhicules à moteur, aménagement intérieur: commande électrique des vitres ...(modif. direct. 74/60/CEE)

1998/0089(COD) - 10/01/2000

La commission a adopté la recommandation pour la deuxième lecture (procédure de codécision) de Mme Ana PALACIO VALLELERSUNDI (PPE-DE, E) qui approuve la position commune du Conseil. La commission a noté que les observations formulées par le Parlement en première lecture au sujet de certaines lacunes du projet d'acte avaient été dûment prises en considération dans la position commune et que cette dernière n'apportait aucune modification de fond à la proposition initiale de la Commission. Eu égard aux objectifs louables de la directive et à sa nature hautement technique, la commission a souscrit à l'avis émis en première lecture par le Parlement et a recommandé l'adoption de l'acte proposé sans amendement.